L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 4 JUIN 1891.

THEATRE DE L'OPERA.

Une lettre de Paris nous confirme les succès obtenus récemment à Marseille par M. Paulin, le ténor qu'a engagé M. Maugé; succès dont nous avons parlé aux lecteurs de l'*Abeille*. La lettre dit aussi: "M. Paulin a chanté *Sigurd*, pour l'inauguration de la statue de Reyer, qui assistait à cette cérémonie en son honneur. Immense succès pour M. Paulin. Il est fort regretté des Marseillais qui en veulent au directeur, M. Campo Casso d'avoir laissé enlever cet éminent artiste par votre Opéra de la Nouvelle-Orléans."

On nous écrit aussi, à propos de M. Guillemot, le baryton de grand opéra et traduction:

"Cet artiste a fait les plus grandes villes de France, et toujours avec un succès très marqué; c'est un favori du public de Bordeaux, entr'autres, et vous savez sans doute que messieurs les bordelais ne sont pas exagérément indulgents aux chanteurs. La voix du baryton que vous entendrez bientôt, est grande, facile, surtout dans le registre élevé. Peu de barytons ont une réputation égalant la sienne. Il est à la fois chanteur et comédien de distinction."

Nous espérions recevoir, par ce courrier, une lettre de M. Maugé; nous avons été déçu dans notre attente.

Du reste il n'est là rien pour nous surprendre; c'est chose grave, très grave que le choix d'une tête de troupe, et nous concevons aisément qu'on veuille additions et additions avant de se fixer à cet égard. Un directeur sérieux ne se risque pas à une action hâtive, le plus souvent fort dangereux.

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

Quand nous disons: *sérail*, nous ne voulons pas, bien entendu, faire une méchante plaisanterie à l'endroit du théâtre; nous citons *Bajazet*; voilà tout.

Mais si nous ne recevons rien de la direction de notre Opéra, nous en savons indirectement, mais d'une source excellente, que M. Maugé est toujours en pourparlers avec Mlle Baux, falcon, et que tout laisse espérer qu'il y aura issue heureuse. Nous le désirons vivement. Mlle Baux sort du rang, si nous en croyons ses antécédents. Elle a tenu sa place à l'Opéra d'une façon brillante; les scènes lyriques de la France ne possèdent pas une falcon qui la vaille, en dehors de Paris. Telle paraît être l'appréciation de la presse. On lui accorde jolie voix, un très grand art comme chanteuse, un talent de comédienne hors de pair.

Notre correspondant nous note encore que M. Maugé s'occupe activement des basses et qu'il était, au départ du courrier, en présence de deux artistes qui réunissent toutes les qualités de l'emploi. Réussira-t-il avec l'un de ces deux artistes, également doués, ou faudra-t-il s'adresser à d'autres? *That is the question.*

L'ami qui nous renseigne croit pouvoir nous assurer que des propositions ont été faites par M. Ambroselli à M. Bouvard comme régisseur-général. Tous ceux qui suivent le mouvement théâtral connaissent depuis longtemps ce nom et sa valeur; mais à ceux qui ne sont point familiers avec les choses du théâtre nous pouvons dire, et sans hésiter, que M. Bouvard n'a guère de rival en France; à coup sûr, aucun supérieur comme régisseur-général.

C'est, sous ce rapport, un artiste dans toute l'acception du mot, une incarnation du régisseur, pouvons-nous écrire sans crainte d'être contredit. C'est de vieille date que nous le connaissons. D'un rien il fait quelque chose; c'est un metteur en scène des plus brillants; et les plus hautes individualités du théâtre attachent grand prix à ses conseils. En outre, disciplinaire qui ne faiblit jamais.

M. Bouvard n'est point, d'ailleurs, un étranger pour le public de la Nouvelle-Orléans. En effet il y a quelques années, il appartenait à une troupe d'opéra-comique et d'opérette, dirigée par M. Maurice Gran, et où figurait Capoul. Il tint même un soir le rôle de Cautazelli, dans le *Pré aux Clercs*.

M. Bouvard fut autrefois ténor, et ténor côté pour son goût, son style.

Nous n'avons rien appris relativement à la chanteuse légère. Il est probable que rien n'a encore été conclu avec Mlle Hanssmann, de l'Opéra-Comique de Paris, dont nous parlions ici, il y a dix ou quinze jours.

MME DINAH DUQUESNE.—Nous lisons dans le *Journal du Loiret*, publié à Orléans, les lignes suivantes que nous nous empressons de reproduire:

"La représentation de *Lackmé* hier soir a été l'occasion d'un magnifique triomphe pour Mme Dinah Duquesne. Jamais d'ailleurs, notre prima donna n'avait mieux chanté et c'est avec tous ses avantages, dans la pleine possession de ses moyens, qu'elle nous est apparue une seconde fois dans le rôle de Lackmé, où ses qualités sont si bien utilisées et si habilement mises en relief.

"Rappelée plusieurs fois, chaleureusement applaudie et acclamée, Mme Duquesne a reçu plusieurs bouquets, faibles témoignages de l'admiration et des sympathies dont elle a été l'objet durant cette trop courte saison, qui malheureusement pour nous, touchera son terme et dont elle aura été l'incontestable étoile.

"Nous espérons avoir encore l'occasion de l'entendre. En tous cas, nous croyons être l'interprète des habitués d'opéra en exprimant le vœu."

On nous écrit que Mme Dinah Duquesne est engagée à Athènes, à de très brillantes conditions.

Nécrologie.

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort de M. John B. Solari, natif de Gênes, Italie, et qui résidait à la Nouvelle-Orléans depuis quarante-deux ans.

M. Solari doit à lui-même, à lui seul, la belle position qu'il avait acquise la fortune qu'il laisse.

Les commencements lui furent bien difficiles, bien après, car il entrait dans la lutte n'ayant que des ressources extrêmement limitées, mais il possédait, en revanche, cette force de volonté qui appuie et qui fait les hommes.

Décidé à se frayer une voie par tous les moyens honorables, il persévéra dans ses efforts; même aux plus mauvais jours il ne se laissa jamais abattre, certain sans doute qu'il était, dans son étoile.

Moyens honorables, venons-nous d'écrire; en effet ce furent là les seuls auxquels il recourut jamais, et le vieillard qui vient de disparaître à l'âge de 72 ans, était entouré de toute considération. Son nom était synonyme de probité; personne, dans le monde commercial, ne jouit d'un meilleur renom que lui.

Grâce à son travail, à sa probité, il a obtenu une enviable réussite, et cela après avoir élevé dignement une famille et avoir transmis aux siens ces principes d'honnêteté qui furent les siens.

M. John B. Solari que regretteront sincèrement tous ceux qui l'ont connu, a suivi de près son fils aîné, homme éminemment honorable aussi et qui, mourait l'an dernier, dans la force de l'âge et en pleine prospérité.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui 4 juin, à 4 heures et demie de l'après-midi. On se réunira à la maison mortuaire 525 Avenue St-Charles, coin de l'Avenue Jackson.

WEST END.

Ce soir concert dont le programme n'a rien à envier à ceux qui l'ont précédé. Bonne part faite aux compositions mexicaines, mais on y entendra aussi des œuvres de maîtres de toutes écoles.

On commence à six heures.

NEW-SOUTH
BUILDING AND LOAN
ASSOCIATION,
46 rue du Camp, coin Gravier,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Capital autorisé..........$50,000,00
Actions..........$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes...Président American Nat. Bank
George R. Preston...Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare...Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder.........A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson.........Richardson & May
Jules A. Blanc.........Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala.........Capitaliste
John Hanson Kennard.........Avocat

Une association parfaitement administrée et progressive, qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent, en le bien plaçant pour qu'il fructifie; une association faisant aussi des prêts à des taux [illegible] et à des conditions libérales pour [illegible] et de ceux-ci en des paiements mensuels. Pour de plus amples informations, s'adresser [illegible] au bureau de l'association [illegible]

[illegible]

La meilleure de toutes les poudres levain.—Dernier rapport du gouvernement sur les aliments.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1891—Indications pour la Louisiane: Temps beau, température stationnaire, vents du sud.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Christopher Darsam à Mlle Louise Huesmann
Charles Delbois à Mlle Josie Wilhelm.
James J. White à Mlle Marian E. Kiernan.
George Vatter à Mme Catherine Wittenbrink.
Levy Johnson à Mlle Emma Butler.
Anthony V. Dillenschneider à Mlle Catherine Rigamar.
Bernard Welb Jr à Mlle Emma Mansfield.

Naissances.

Mme Charles Dozier, un garçon.
Mme Félix Ferrer, un garçon.
Mme David Ackermann, un garçon.
Mme George J. Haughery, un garçon.
Mme G. Spizziale, une fille.
Mme Anthony Galvarino, une fille.
Mme Thomas B. Day, une fille.
Mme Anthony Duncan, une fille.
Mme Auguste Gerreto, une fille.
Mme J. D. Levine, une fille.

Décès.

Adam L. Burdes, 2 mois, 763 rue Constance.
Frederick Reichle, 53 ans, McDonoghville, Lne.
John Kleinpeter, 50 ans, Gretna, Lne.
William Habenbahm, 3 mois, 196 rue Nord Villeré.
Mlle M. Goetling, 13 ans, 27 rue Indépendance.
Lily V. Sabin, 2 mois, 157 rue Nord Peters.
Mme Veuve Theresa Lang, 80 ans, encoignure Esplanade et Mystère.
Cora Meyers, 30 ans, 387 rue Perdido.
Cornelia Burdeau, 10 mois, rue Champs-Elysées, entre Villeré et Robertson.
Harry E. Worlan, 5 mois, 60 rue Esplanade.
Joseph Morales, 1 mois, 421 rue Craps.
Mme Veuve A. Nolan, 70 rue Bourgogne.
Carrie Steward, 22 ans, 231 rue Melpomène.
Patrick Neumann, 8 mois, 370 rue Lafayette.
Mlle Martha Flanagan, 74 ans, encoignure Upperline et Pope.
Clifton Fortier, Gretna.
Joseph Gorman, 5 mois, 1444 rue Tchoupitoulas.
Ida Collins, 2 mois, 525 rue Colisée.
Mme Veuve Annie E. Gordon, 70 ans, 243 rue Delachaise.
Florence E. Mason, 6 mois, 701 rue Carondelet.
Mme Veuve A. Meyole, 58 ans, encoignure Johnson et Dumaine.
M. Marx, 6 mois, 267 rue Dauphine.
Bertha Farr, 5 mois, 357 rue Dauphine.
Mme Veuve M. Gowans, 57 ans, 247 rue Delord.
Benjamin Deichmann, 27 ans, 229 rue Gravier.
Albert E. Giefers, 21 ans, 418 rue Lafayette.
Louis Gaignard, 64 ans, 158 1/2 rue Hôpital.
Jas McAllan, 31 ans, 7 rue St-Pierre.
Mary M. Ryndors, 2 mois, Asile des Orphelins St Vincent.
Bernard Jager 52 ans, 44 rue Louisa.
Mme Mary Adams, 57 ans, paroisse Jefferson, Lne.
Mme Blanche Legros, 24 ans, 143 rue Constantinople.
Lillian G. Carson, 16 mois, 17 rue Nord Prieur.
J. B. Slebfert 38 ans, 299 rue Melpomène.
Mme Tolane Jones, 45 ans, encoignure Walnut et Levée.
Isabel R. Callahan, 2 ans, Gretna.
Mme Veuve A. M. Letinger, 74 ans, encoignure Levée et Jackson.
Jules Calixte, 3 mois, 62 rue Urquhart.
Mlle Ellen Borgstedt, 36 ans, 769 rue Constance.
Alice M. Magruder, 3 ans, 129 rue Marengo.
Pauline H. Cook, 4 mois, 4 rue Sud Roman.

Cour de Circuit.—Eug. Rabas contre la N. O. Fort Jackson and Grand Isle R. R. Co., pour obtenir l'émission d'une injonction empêchant les défendeurs de faire passer leur ligne sur la propriété du demandeur.

La ville contre W. B. Brockett et autres (dead head cases)—Jugement contre Fernand Armant pour $487 00.

Commissariat des Etats-Unis.—Joe Lamb, l'agent spécial chargé du transfert des Chinois d'un port à un autre, a comparu hier matin devant le commissaire des Etats-Unis pour violation des lois des Etats-Unis relatives à l'immigration chinoise.

L'affaire a été remise à aujourd'hui, à 2 heures P. M.

Enquête du coroner.—L'enquête du coroner au sujet de l'assassinat de Pierre Danzet, tué aux abattoirs par Phil Wiltermuth, a eu lieu hier soir.

Les témoins suivants ont été interrogés: John Fourcade, Mme Marie Courrège, Mme W. Rétiff, Armand Rétiff et Mlle Eugénie Moneste.

Le jury a rapporté un verdict par lequel Phil Wiltermuth est accusé du meurtre.

Le jury se composait ainsi: H. Bohn, E. J. Rieves, J. J. Age, S. R. Juggetts et H. F. Higgea.

School Board.—Le School Board s'est réuni hier soir pour prendre une décision au sujet du plan proposé par plusieurs professeurs de laisser les écoles ouvertes pendant les dix mois réglementaires de l'année si l'on pouvait, pour payer les frais, compter sur une subvention de 10 cents par mois ou $1 20 par an, sorte de taxe que s'imposeraient ceux qui s'intéressent aux écoles publiques.

M. Krattschnitt, président, annonce que le meeting a été convoqué à la requête de Mlle Chevallier, présidente de la Teachers' B. A., afin qu'elle ait l'occasion de demander au Board l'autorisation de mettre le dit plan à exécution.

M. B. W. Casen déclare que le Board n'a rien à voir dans l'exécution de ce plan; il n'a qu'à laisser aux professeurs l'usage des écoles pour la moitié du mois de juin et le mois de septembre.

A une question de M. Easton, Mlle Chevallier répond que la somme provenant des contributions publiques sera répartie également entre les membres de l'association, mais entre eux seulement, ceux qui refuseront d'en faire partie n'ayant droit à aucune rétribution.

M. Lèche fait observer que le Board ne doit être responsable ni des salaires, ni de la perception des fonds, ni de leur partage.

M. Buck dit que cette autorisation, si elle est accordée, ne doit pas être considérée comme la prolongation officielle de l'œuvre scolaire. Il s'agit simplement d'un cours d'été dirigé par la Teachers B. A. et tels professeurs qui voudront en devenir membres et coopérer au prélèvement du fonds nécessaire pour payer les frais.

M. Morris fait observer que bien que le Board se dégage de toute responsabilité, elle lui sera néanmoins attribuée.

M. Lèche déclare qu'il s'agit d'une simple autorisation à accorder ou à refuser et que le Board n'a pas à s'occuper de la proposition en détail.

M. Buck est d'avis que l'on peut autoriser les professeurs à laisser à leurs risques et périls les écoles ouvertes pendant l'été.

M. Morris déclare que le Board n'est pas revêtu de l'autorité nécessaire pour déléguer aux professeurs le pouvoir de diriger les écoles.

Il est d'avis d'autoriser seulement chaque professeur à se servir de sa classe pour y faire un cours d'été privé.

Après une interminable discussion, le Board ajourne après avoir autorisé la Teachers' B. A. et tous les professeurs qui peuvent en devenir membres, à se servir des écoles publiques pendant l'été aux conditions auxquelles elles leur sont laissées d'ordinaire pendant les vacances.

Congrès des professeurs.—Le cinquième congrès annuel des professeurs a été tenu hier, à la salle Tulane, sous la présidence de M. W. H. Garland, de la paroisse Tangipahoa.

Le gouverneur Nicholls a assisté à la séance du soir, qui s'est prolongée jusqu'à 11 heures.

Les personnes suivantes ont été élus membres du Board: Gouv. Nicholls, W. J. Johnston, J. M. Ordway, J. D. Calhoun, Alcée Fortier, A. C. Chambers, W. O. Rogers, E. B. Kruttschnitt, Dr Wespy, A. A. Wilson, A. D. Clegg.

Un comité d'organisation a été formé comme suit: MM. Warren Easton, R. J. Semble, J. M. Wade; Wm Burke, J. J. Hiller.

M. le Prof. Alcée Fortier a fait une conférence sur Rousseau et "l'Emile." M. Sam Henry, de la paroisse Natchitoches, qui lui a succédé, a pris pour sujet: "Public schools, the palladium of popular liberty."

Le juge Barry, d'Acadie, a annoncé que l'on projetait la construction d'un collège de $20,000 dans sa paroisse, où existent déjà 26 écoles qui restent ouvertes pendant 7 mois.

On soumet ensuite les rapports sur le nombre des enfants de chaque paroisse: Ascension 6,000; Bienville 5,098, Catahoula 5,500; Grant 3,000, Ibérie 7,272, Jefferson 4,034, Lafourche 8,893, St-Martin 5,040, Tangipahoa 4,430, Tensaw 4,300, etc.

La séance est ajournée.

A l'hôpital.—A l'arrivée du train du Shell Beach, l'ambulance a été appelée pour transporter à l'hôpital un nommé Adrien Ragas, âgé de 18 ans, venant de la plantation Buras, paroisse Plaquemines, où il s'était blessé au pied gauche en coupant du bois.

Eye, Ear, Nose and Throat Hospital.—La réunion mensuelle du comité exécutif de cet hôpital a eu lieu hier soir.

Après lecture de la statistique accoutumée, on a lu un rapport du comité de finances qui se montre satisfait de l'état financier de l'institution. Aucune décision n'a encore été prise au sujet du changement de local.

La requête de J. C. Landfried, qui demande à entrer comme interne, a été référée aux médecins de l'institution.

Une somme de $50 a été reçue de Mme J. S. Newcomb, de New York.

Une somme égale a été reçue de la Sorowmen's B. A.

Un congé est accordé jusqu'au 1er octobre au Dr de Roaldès.

Election.—Hier l'Association de Bienfaisance Metropolitan a procédé à l'élection annuelle de ses officiers. Voici le résultat du scrutin: Théo. Peterson, président; Louis A. Valloft, 1er vice-président; José G. Brisolara, 2me vice-président; James Robinson, secrétaire aux archives; J. A. Hardt, secrétaire aux finances; Chas. Desporte, trésorier; Noël Lamothe, grand marshal; J. N. Charbonnet, médecin; F. Dufrèche, entrepreneur de pompes funèbres; L. B. Fay, collecteur.

Menus faits.—Des enfants qui jouaient dans un cottage inhabité situé rue Bagatelle, No 442, ont trouvé une conserve remplie de pétrole, dont le contenu a été absorbé par l'un d'eux, Edwin Theodore, âgé de deux ans et demi. Les étudiants ont mis l'enfant hors de danger, non sans peine.

—M. Ch. Johnstown, de Lewis, Del., vient de commencer à débarrasser le lit du fleuve des épaves du Vallette Dock, sombré avec l'*Ile Marthe* depuis bientôt trois ans. Ce travail ne sera pas achevé avant la fin du mois. D'après le contrat qu'il a signé, M. Johnstown doit dégager le lit à une profondeur de quinze pieds à l'eau basse, soit vingt-trois pieds au présent niveau du fleuve.

—Le patrolman Niclo-Lohr, âgé de 50 ans, qui a fait partie de la police pendant 12 ans, mais qui avait été incapable de faire aucun service actif depuis le 14 novembre est mort hier soir à 4 heures d'une maladie de cœur.

Il laisse une veuve et quatre enfants.

PLUS D'ARRÊT EN CHEMIN DE FER.—Voilà qui va faire l'étonnement de bien des gens; on vient de résoudre, en Amérique, le problème suivant:

"Prendre et déposer des voyageurs à toutes les stations, sans s'arrêter ni même ralentir la marche du train lancé à toute vitesse."

Pendant le parcours, le conducteur fait passer dans les derniers wagons les voyageurs qui doivent s'arrêter à la prochaine station. Une fois le train arrivé à proximité de cette station, un mécanisme ingénieux produit un déclanchement voulu, les wagons sont détachés du train et, aiguillés à temps, ils sont dirigés, en raison de la vitesse, sur une plate forme où ils s'arrêtent d'eux-mêmes et où les voyageurs descendent alors tout à leur aise, sans être bousculés, ni pressés.

Pour les voyageurs à prendre, la chose a lieu de la manière suivante: à l'autre extrémité de la même plate forme, un wagon est tout prêt, dans lequel sont montés tous les voyageurs partants. La machine du train en marche opère en passant le déclanchement du wagon qui, descendant une pente rapide et voulue, vient de lui-même s'attacher au train sans que celui-ci se soit arrêté.

EXPÉRIENCE DE MARCHE D'UN TORPILLEUR SOUS-MARIN, EN RADE, AUTOUR DE BATIMENTS D'ESCADRE, EN FRANCE.—On mande, de Cherbourg, que le torpilleur sous-marin, le *Goubet*, a fait, tout récemment, une expérience de marche en rade autour des bâtiments de l'escadre. Il est sorti de l'arsenal, et, sous les yeux des équipages pour lesquels ses évolutions sont toujours un nouveau sujet de *surprise et d'admiration*, a louvoyé dans tous les sens, s'immergeant et reparaissant à la surface à volonté comme un véritable poisson.

L'équipage du *Goubet* est composé de deux marins qui, par une année de pratique, ont acquis toute l'expérience voulue; ces deux braves matelots n'ont maintenant aucune hésitation et dirigent avec une hardiesse et une maîtrise étonnantes leur merveilleux petit bâtiment. Au moment où il se disposait à rentrer dans l'arsenal, le *Goubet* a trouvé devant lui une grande chaloupe à vapeur et un chaland qui l'empêchaient d'aller directement à son mouillage; ne s'embarassant pas pour si peu, il a fait un plongeon et est reparu à la surface après avoir franchi l'obstacle qui, pour tout autre navire, eût été infranchissable.

LA CONTAGION PAR LA POUSSIÈRE.—Quelle terrible chose que la science! Rien ne lui est impossible. Vous verrez qu'avant peu on nous démontrera que nous ne pouvons plus vivre. C'est miracle que nous n'ayons pas plus de maladies ou plutôt qu'il y ait des hommes en bonne santé. Que de dangers que nous courons et auxquels nous échappons quotidiennement! Voici, à ce propos, un bien curieux exemple de contagion, rapporté à M. Schuiler, un célèbre docteur viennois:

"Me trouvant, un jour, occupé, dit-il, à des travaux bactériologiques au laboratoire de Weichselbaum, pendant un repas, je me fis apporter du raisin pour me rafraîchir. Ce raisin avait séjourné quelque temps dans un panier à l'extérieur; aussi était-il tellement couvert de poussière que l'eau dans laquelle je le lavais était absolument sale et noirâtre.

"En examinant cette eau, je réfléchis que la rue voisine était fréquentée par de nombreux phtisiques qui se rendent à la clinique et que ces malades ne se gênaient pas pour expectorer un peu partout. La poussière, si abondante à Vienne, avait donc des chances de contenir des bacilles."

Rien de plus facile que de s'en rendre compte et de juger le danger auquel le professeur avait échappé en lavant ses raisins. Il injecta à trois cochons d'Inde dix centimètres cube de cette eau sale. L'un d'eux mourut en deux jours de péritonite et les deux autres en quarante-cinq ou cinquante huit jours. Sains avant l'injection, l'autopsie de ces animaux démontra qu'ils étaient atteints de tuberculose. La cause de l'infection était bien dans la poussière des raisins.

ESPAGNE.—LE PROJET DE LOI QUI AUTORISE L'ÉMISSION ILLIMITÉE DES BILLETS DE LA BANQUE D'ESPAGNE.—Une dépêche particulière datée, de Madrid, 19 mai, nous apprend que l'assemblée générale des délégués des chambres de commerce a décidé, le 18, à l'unanimité, d'envoyer une députation à M. Canovas et au président de la Chambre des députés, pour leur porter une pétition sollicitant la suspension de la discussion du projet de loi qui autorise l'émission illimitée des billets de la Banque d'Espagne.

Le président du Congrès déclara aux délégués qu'il lui était impossible de faire droit à cette pétition, mais que la discussion du projet durerait assez longtemps pour leur permettre de formuler toutes leurs objections. M. Canovas répondit que le gouvernement avait eu à choisir entre l'emprunt onéreux en rente 4 0/0 ou la convention avec les banques. Le Cabinet acceptera les amendements qui ne modifieraient pas les conditions essentielles du projet.

La discussion du projet a commencé le 18. Le ministre des finances l'a défendu contre plusieurs orateurs de l'opposition, et même contre des conservateurs.

LE SAUVAGE DE HODENT.—Un garde forestier, M. Grondeau, vient de faire une bien étrange découverte dans un bois, à Hodent, près de Mantes, France.

Il a trouvé un véritable sauvage, un homme d'une quarantaine d'années, ayant pour tout vêtement un mauvais pantalon et une chemise en lambeaux. A l'aspect de M. Grondeau, il a paru très effaré. Le garde forestier l'interrogea sans pouvoir, d'ailleurs, obtenir la moindre réponse.

Il remit cet étrange personnage entre les mains de la gendarmerie, qui le fit admettre à l'hospice de Magny.

Tout d'abord, il fut incapable de prendre la moindre nourriture, sans doute par suite du jeûne trop prolongé qu'il avait dû subir, mais bientôt il finit par se remettre et se mit à dévorer.

Ce malheureux paraît avoir oublié même son nom, son pays d'origine, sa profession; il répète, d'un air égaré: "Garçon... il a... il a... enterré... Hébert! Hébert!..." impossible d'obtenir d'autres renseignements. La misère lui a, sans doute, fait perdre la raison.

...irrégularités... suppressions... et toutes les autres affections qui se portent sur les organes des femmes, sont promptement guéris par l'usage du *Creole Female Tonic* en temps utile.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Concussionnaire.

Paris, 3 juin—Le président de la Bourse a annoncé aujourd'hui que M. Verim, courtier, qui faisait de grandes affaires, a un déficit dans ses contrats.

Son passif est évalué à un million de francs.

Rente française.

Paris, 3 juin.—Le trois pour cent est coté à 95 francs 50 centimes.

Le journal Figaro.—L'Angleterre et l'Italie.

Paris, 3 juin—Aujourd'hui le *Figaro* publie une lettre de M. Lucien Millevoye, membre de la Chambre des Députés, représentant le premier district électoral d'Amiens, adressée à M. Henry Labouchère, rédacteur du journal *London Truth*, dans laquelle il prétend que feu le prince Jérôme Napoléon lui a déclaré en 1890, que le roi Humbert lui a dit (au prince Napoléon), qu'il n'avait aucune crainte de ne pouvoir défendre les côtes italiennes en cas de guerre avec la France, car l'Angleterre avait donné à l'Italie la promesse écrite d'envoyer une flotte pour protéger celle-ci contre une attaque navale de la part de la France.

M. Massenet.

Londres, 3 juin—M. Massenet a consenti à composer un opéra avec M. Harris, qui écrira le poème, tiré de Walter Scott.

Lord Rothschild.

Londres, 3 juin—Lord Rothschild, parlant hier à la synagogue Unie, a dit que la communauté juive était à la veille d'une période pénible et dangereuse, à cause de l'affluence des juifs indigents.

Il a ajouté qu'il ne croyait pas qu'un grand nombre de Juifs arriveraient en Angleterre, à moins que les juifs anglais n'adoptent un système de secours, qui ne paraît pas possible en ce moment du moins. Tous les émigrants juifs qui peuvent le faire, iront ailleurs et les plus pauvres ont été avertis et mis au courant du marché du travail ici.

Le correspondant du Times à Vienne.

Londres, 3 juin—Le correspondant du *Times* à Vienne, écrit:

"On annonce semi-officiellement que le gouvernement russe est prêt à négocier avec le baron Hirsch relativement au transport de l'ex-patriote Juso à la colonie juive, que le baron a l'intention de fonder dans la République Argentine.

Bruit d'émeute.

Londres, 3 juin—Ce matin le *London Times* dans son article financier, dit qu'il est à même de démentir énergiquement la rumeur mettant en doute la stabilité de certaines maisons de commerce de cette ville.

La même feuille ajoute qu'il est faux qu'un meeting de banquiers ait été appelé dans le but de porter secours à certaine maison de commerce qui, allègue-t-on, est dans une situation chancelante.

Recensement de l'Irlande.

Dublin, 3 juin—Le recensement de l'Irlande vient d'être achevé et indique une population de 4,706,162 âmes.

Sur ce nombre il y a 2,137,076 du sexe masculin et 2,380,086 du sexe féminin.

Election.

Londres, 3 juin—Une élection a eu lieu hier pour remplir la vacance pour la ville de Londres, à la Chambre des Communes, causée par la mort de Sir Robert Nichols Fowler, conservateur, et ex-maire de Londres.

M. Hanson, conservateur, a été élu.

M. Balfour, secrétaire en chef pour l'Irlande.

Londres, 3 juin—Au cours d'un discours qu'il a prononcé aujourd'hui en cette ville, M. Balfour, secrétaire en chef pour l'Irlande, a dit que la situation actuelle de l'Irlande démontre le bien que la mise en vigueur de "l'Acte des crimes" a fait à ce pays.

Cet acte a si bien rempli le but que le gouvernement avait en vue quand il a été adopté par le parlement, que les crimes ont tellement diminué, qu'il est justifiable de suspendre la mise en vigueur du dit acte partout en Irlande, à l'exception de quelques endroits.

Le gouvernement, a ajouté M. Balfour, lancera sous peu une proclamation suspendant l'acte dans tout le pays, excepté là, où il jugera opportun de le maintenir encore quelque temps.

Explosion.

Berlin, 3 juin—Aujourd'hui la foudre a frappé une fabrique de dynamite, causant une terrible explosion.

Plusieurs personnes ont été tuées et blessées.

Le Pape.

Rome, 3 juin—Le Pape, afin de pourvoir contre toutes les éventualités possibles, vient de faire un testament définitif.

Par celui-ci Sa Sainteté lègue tous ses biens personnels au Saint Siège.

Pétition pour amender la loi d'élection.

Ottawa, Ont., 3 juin—Le cardinal Taschereau et autres membres du clergé de Québec ont envoyé des pétitions au parlement pour demander d'amender la loi d'élection de telle sorte qu'il soit décidé que l'usage de liqueurs alcooliques comme moyen de corruption électorale entraînera l'emprisonnement. L'usage immodéré du whisky, affirment-ils, produit des effets démoralisateurs dans les élections.

La réorganisation du Cabinet Canadien.

Ottawa, Ont., 3 juin—Un homme politique marquant franco-canadien, qui est considéré comme une autorité, dit que le Cabinet sera réorganisé par Sir John Thompson, avec les changements importants suivants; Premier ministre et ministre de la Justice, Sir John Thompson; Ministre des chemins de fer, l'Hon. F. A. Chaplau; ministre des travaux publics, G. A. Kirkpatrick: président du Conseil, W. B. Ives; président du Sénat, le Lieut.-Gouv. Angers.

Le dit personnage franco-canadien déclare qu'il n'y aura pas de changements pour les autres portefeuilles, cependant peut-être un membre franco canadien succèdera-t-il à M. Chaplau, secrétaire d'Etat. Sir J. Caplin se retirera probablement du Cabinet pour faire place à Murdith, le chef actuel du parti de l'opposition à la Chambre.

Sir Hector Langevin sera nommé gouverneur de Québec, et sir Charles Tupper conservera son poste.

Il est ridicule de croire à la rumeur qui circule que sir John Thompson refusera d'être premier ministre.

Sir John Mac Donald.

Ottawa, Ont, 3 juin, 9:45 A. M—Vers minuit, Sir John Mac Donald a transpiré et la fièvre est tombée un peu. Il a sommeillé depuis.

On lui a administré de la nourriture comme d'habitude, mais le malade n'était pas enclin à en prendre.

Sa respiration n'est pas aussi gênée qu'hier soir à 11 heures.

Sa respiration est à 28 et son pouls est irritable à 120.

Le malade est toujours bien bas.

(Signé): R. W. POWELL, M. D.

Ottawa, Ont., 3 juin, 11:15 A. M.—Sir John est plus malade aujourd'hui qu'hier à cette heure, et la faiblesse est beaucoup plus grande aussi.

Il prend plus difficilement de la nourriture. Sa respiration est à 30, le pouls 138, très irrégulier et compressible.

(Signé): POWELL,
GRANT,
WRIGHT, M. D.

Ottawa, Ont., 3 juin, 8 h. P. M.—Un courrier de Earnscliffe dit, qu'on a envoyé chercher en toute hâte le Rév. Bogart, recteur de l'église St-Albans, et qu'il est en ce moment au chevet de Sir John Mac Donald. On croit maintenant que celui-ci ne passera pas la nuit.

Ottawa, Ont., 2 juin, 10:30 P. M.—L'état de sir John Mac Donald ce soir est le même que ce matin; mais en somme il est plus faible.

Il a pris sa nourriture habituelle pendant la journée.

Expédition d'or.

New York, 3 juin—On a expédié aujourd'hui à bord du *Teutonia* pour Liverpool $1,000,000 en or. MM. Kuenn, Loeb & Cie expédieront demain $500,000 en Europe.

New York, 3 juin—MM. Lazard frères & Cie enverront demain $750,000 en or en Europe.

WASHINGTON.

Le Secrétaire de la Trésorerie.

Washington, D. C., 3 juin—Le secrétaire de la Trésorerie vient de nommer des agents spéciaux du département pour visiter Camden, Ark., Meridian, Miss., et Richmond, Ky., afin qu'ils choisissent des sites pour des édifices publics.

Le croiseur Charleston.

San Francisco, 3 juin—Une lettre privée qui vient d'être reçue d'un officier du croiseur des Etats-Unis, le *Charleston*, décrit les préparatifs de guerre qui ont été faits sur celui-ci, lorsqu'il est entré dans le port d'Acapulco, alors qu'il était à la poursuite du steamer *Itata*.

La lettre dit que le *Charleston* est arrivé à Acapulco le 16 mai à 7:30 heures A. M.

A 4 heures du matin, il a rencontré l'*Esmeralda*. Le *Charleston* essayait d'entrer dans le port sans être vu, mais l'*Esmeralda* enleva ses lumières et tous les hommes d'équipage du *Charleston* furent appelés alors au quartier-général, et les préparatifs se firent pour un engagement.

Les hommes d'équipage demeurèrent à leurs postes durant trois heures, car on croyait que le *Itata* était à Acapulco et l'on se préparait à le capturer.

Des bombes de six et huit pouces furent entassées sur le pont et tous les canons chargés.

L'*Esmeralda* suivit le *Charleston* dans le port, mais celui-ci repartit le plus tôt possible, pour se mettre de nouveau à la poursuite de l'*Itata*.

Fils télégraphiques.

New York, 3 juin—Les fils télégraphiques sont en mauvais état.

Dévoilement de la statue en mémoire des Confédérés morts sur le champ de bataille.

Jackson, Miss, 3 juin—Des délégations de tous les points du pays sont arrivées encore aujourd'hui pour assister au dévoilement. Dans toutes les rues il y a une foule considérable de visiteurs, et dès la première heure ce matin, la cour du capitole était encombrée de spectateurs.

A 9 heures ce matin le maire Henry et ses aides, escortés par les compagnies de la garde nationale du Mississipi qui se trouvent sur les lieux, sont allés à la gare du chemin de fer, pour recevoir les autres compagnies qui sont arrivées ce matin.

Ils avaient avec eux un corps de musique militaire.

A 10 heures et demie la garde nationale du Mississipi, composée de toutes les compagnies militaires de l'Etat, sous le commandement du général J. S. Billuts, s'est rapportée au commandant en chef J. M. Stone, au Capitole.

La procession a été formée devant l'hotel de ville dans l'ordre suivant:

Première division de la garde nationale du Mississipi, composée des compagnies suivantes, commandées par le gouverneur J. M. Stone avec le général Billuts et leurs états-major en tête:

Voici les noms des diverses compagnies:

Caledonia Rifles, 20 hommes commandés par le Capt. J. C. Neilson; Noxubee rifles, 25 hommes, Capt. E. C. Patty, commandant; Columbus riflemen, 20 hommes, Capt. E. S. Donnell; Starkville guards, 21 hommes, Capt. H. D. Saunders; Brown Cadets, de Columbus, 30 hommes, Capt. W. P. Brown; Cadet rifle de Starkville 16 hommes, Capt. B. M. Dugger; Lee guards, de Starkville, 17 hommes, Capt. C. Montgomery; West Point rifles, 18 hommes, Capt. L. G. Morrow; Clarksdale light guards, 26 hommes, Capt. B. L. Moore.

Puis venait le camion portant les quinze jolies jeunes filles représentant divers Etats du Sud au dévoilement. Des voitures suivaient, dans lesquelles se trouvaient les officiers de l'association du monument confédéré des dames, avec Mlle Sallie B. Morgan comme présidente.

Venaient après en voitures Mme Hays, la fille de feu Jefferson Davis accompagnée de son mari et de son fils; des vétérans confédérés distingués suivis des camps de vétérans ci-après: Robert A. Smith, 100 membres, général J. A. Smith commandant; Camp Patrons Union avec 100 membres, commandé par Irvin Miller; Camp Ben Humphreys, 117 membres commandé par Charles Humphrey; Camp de l'Armée du Tennessee et 35 membres commandés par F. D. Taylor; Camp de l'artillerie Washington commandé par B. F. Eschleman; camp de l'armée du nord de la Virginie commandé par J. B. McPeak; camp J. S. Whitney, 38 membres, commandant W. L. Stevens; camp de Bâton Rouge, 25 membres, commandant J. O. Bradford; une délégation de quinze vétérans non organisés de la brigade Waltham; une délégation de 20 membres de la batterie Ward du Mississipi, Lieut. J. F. Veavey; camp des fils de vétérans, 30 membres, commandés par R. K. Joyne.

La procession a descendu la rue Pearl, a traversé ensuite Capitol street et de là au monument où les cérémonies ont eu lieu.

La procession est arrivée au Capitole à 11 heures et quart.

Les balcons et les fenêtres des maisons aux environs du Capitole étaient encombrés de spectateurs.

Sur la plateforme érigée devant le monument se trouvaient les quinze jeunes filles représentant divers Etats du Sud, les orateurs et un grand nombre de visiteurs distingués.

L'espace en face de la plateforme était occupée par les vétérans confédérés, et l'espace à gauche par la garde nationale du Mississipi.

L'inauguration des cérémonies a commencé par des airs nationaux joués par le corps de musique militaire. Puis le Rév. Père H. A. Pickeret, de Vicksburg, a dit une prière.

Ensuite l'Hon. C. E. Hooker, au nom du "Ladies Monument Ass'n," du Mississipi a présenté le monument à l'Etat dans un discours éloquent et des plus touchants.

Après le discours de M. Hooker, Mme Margaret Hays, fille de feu Jefferson Davis, a dévoilé le monument aux yeux de la foule enthousiaste.

Le Col. J. R. McIntosh, de Meridian, au nom des vétérans confédérés et de l'Etat, a répondu à l'Hon. Hooker.

Le général E. C. Walthall a aussi prononcé un discours qui a été accueilli par des tonnerres d'applaudissements. L'ex-gouverneur Lowry a prononcé une allocution dans laquelle il a fait les éloges de Jefferson Davis.

Jamais on n'avait vu une foule si considérable dans la ville de Jackson.

Le monument a coûté vingt mille piastres; la moitié a été votée par la législature de l'Etat et la balance par des souscriptions recueillies par un comité de dames.

Situation financière à Buenos Ayres.

Buenos Ayres, 3 juin—La descente sur les banques continue. Les créanciers de la banque italienne seront payés presque en plein.

Buenos Ayres, 3 juin—Il n'y a aucune amélioration dans la situation financière en cette ville.

Les banques qui ont été obligées de fermer leurs portes sont: la vieille banque italienne, la nouvelle banque italienne, la banque française et le River Platte Commercial Bank.

On pense que les deux banques italiennes et la banque française pourront payer en plein toutes les réclamations qu'on a contre elles.

Buenos Ayres, 3 juin—Aujourd'hui la Chambre des Députés a adopté un bill exemptant les banques de procédures légales, pendant un mois.

La banque espagnole a fermé ses portes et l'on croit que les banques anglaises feront de même.

Cote de l'or à Buenos Ayres.

Plusieurs banques suspendent leurs paiements.

Buenos Ayres, 3 juin—L'or a fermé hier à 293 pour cent de prime.

Quatre banques de cette ville ont suspendu leurs paiements.

Le gouvernement de l'Uruguay.

Montevideo, 3 juin—Le rapport relatif au budget publié hier par le gouvernement de l'Uruguay, est considéré comme étant satisfaisant.

On s'attend à un surplus lorsque le service de la dette publique et les garanties de chemin de fer auront été payés.

Les femmes qui emploieront le *Creole Female Tonic* s'en féliciteront. Ce remède amène un jet de sang rouge aux joues d'une femme malade; il détermine l'appétit, facilite la digestion et fortifie le système.

Notifié par câble-gramme de Paris de réduire à 60 sous le prix des bouteilles de Sirop de Dentition de Delabarre contenant 200 doses.

Papa surprend Bébé au moment où il griffonne sur son papier à lettres.
—Que fais-tu là?
—Je t'écris.
—Mais tu ne sais pas écrire!
—Si.
—Alors, lis-moi ce que tu m'écrivais.
Bébé reste un instant confus; mais, se remettant:
—Voyons, p'pa, c'est pas ceux qui écrivent les lettres qui doivent les lire: c'est ceux qui les reçoivent....alors, lis toi-même!....

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8 30 am
No 5 Baton Rouge Acc'm......10.30 am	No 6 Baton Rouge Acc'm......5:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 8 Fast Mail. 7:30 am	No 4 Fast Ex. 8:05 am
No 7 Coast Acc. 9:20 am	No 6 Lim. Ex. 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3.30 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail. 8:25 pm
Exc. dimanche. 9:40 pm	Exc. dimanche. 7:30 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen..10:30 pm	No 2 Passen.. 8:00 am
No 3 C&NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 5:00 pm
No 5 Accom'n, 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail....9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail.....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express......7:00 pm	No 51 California Express......8:00 am
No 54 RR loc...10:25 am	No 53 RR loc...3:50 pm

MORGAN LINE—SOUTHERN PACIFIC.

No 19 N. Orléans 2:15 pm	No 20 Califor 12:40 pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 2:30 pm	No 6 Fastline..8:45 am
No 5 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited...5:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD—VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line. 8:00 am	No 2 Limited...3:15 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 6..........7:25 pm	No 10..........8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7..........9:25 am	No 8..........4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache...9:00 am	Shell Beach...10:00 am
..........4:50 pm	Pte-la-Hache.. 7:00 am
Shell Beach....2:30 pm	..........5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe-la-Hache.

10:10 am	8:10 pm 10:00 am 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTES VIA QUEEN AND CRESCENT.

No 1 Lim. Ex. 2:30 pm	No 2 Lim Ex. 5:00 pm
No 5 Fast Mail. 7.00 am	No 6 Fast Mail 8:45 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Fast Express.

Alger..........9:00 am	Alger..........4:00 pm

Mail and Mixed Train.

Alger..........5:00 pm	Alger..........8:00 am
Socola..........11:10 am	Socola..........1:30 pm
Alger..........9:00 am	Alger..........4:00 pm
Socola..........7:00 pm	Socola..........6:10 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 4 JUIN 1891.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M

VENDREDI, 5 JUIN 1891.

Bayou Goula—MARY Z. COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M

Fleuve et rivières

Memphis, 3 juin—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

Cairo, 3 juin—Le fleuve a 14 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

Louisville, 3 juin—La rivière monte—3 pieds 4 pouces aux chutes; 7 pieds 8 pouces dans le canal. Temps clair et chaud.

Marchés.

Paris, 3 juin—Rentes trois pour cent 95 francs 50c.

Londres, 3 juin, 4 p m.—Consols à la clôture 94 13|16 au comptant et 95 15|16 à terme.

Havane, 3 juin—Or espagnol 238 à 238 1|4. Change e lme. Sucre ferme.

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 3 JUIN 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (norv) Hugin, Hunn, Bocas del Toro via Bluefields.
Steamship (ang) Foxhall, Lessle, Port Limon.
Steamship [am] Stillwater, McFarlane, Livingston via Puerto Cortez et Belize.
Steamship (am) Jos. Oteri, Jr, Culotta, Truxillo, etc.
Steamship [am] Excelsior, Higgins, New York.
Steamship Hutchinson, Baker, Key West, via Punta Gorda et Port Tampa.

ARRIVÉS.

Steamship (ang) Explorer, Jones, Liverpool.
Steamship (allem) Scheruskia, Loddersttadt, Hambourg via St Thomas et les ports mexicains, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

BATEAUX A VAPEUR

St John, Planchard, St Mary's Crevasse.
Alvin, Kouns, Bas du fleuve.
Mary Z Comeaux, Comeaux, Bayou Goula.

EXPORTATIONS.

LIVINGSTON VIA PUERTO CORTEZ BELIZE—par steamship Stillwater—10,000 pieds bois de charpente.
TRUXILLO—par steamship Jos Oteri Jr—5000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

BLUEFIELDS—par steamship Wm G Hewes—12,000 régimes figues bananes.
VERA CRUZ—par steamship Discoverer—4127 sacs café 1590 colis ca'é.

Arrivages de produits.

ST MARY'S CREVASSE—par steamer St-John—207 barils mélasse 69 sacs sucre 6 sacs riz brut et fret assorti.
BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—11 sacs riz brut et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Mary Z Comeaux—152 barils sucre 129 sacs riz brut et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—Fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—1120 sacs farine graine coton 160 sacs tourteaux et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 257 balles coton 320 barils vin et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—22 balles coton 23 barils mélasse et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. Fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—126 balles coton 11 boucauts tabac et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Barque Chas Loling, Wicke.....expédiée 22 mai
Steamship Knickerbocker, Halsey..parti 30 mai
Steamship El Sol, Hawthorn..........parti 30 mai
Barque Levi S Andrews, Love.......exp. 26 mai
Steamship El Dorado, Byrne.........parti 3 juin

ROCKLAND, ME.
Goelette Carrie E Cookson...........partie 22 mai

LIVERPOOL.
Steamship Loango, Carruthers.....parti 17 avril
Steamship Jamaican, Lawson.........parti 2 mai
Steamship Yucatan, Fost..............parti 7 mai
Steamship Inventor, Black.............parti 7 mai
Steamship Explorer, Jones.............parti 13 mai
Steamship Californian, Pickthall.....parti 9 mai
Steamship Red Sea, Baker..............parti 8 mai
Steamship Architect, Bond............parti 16 mai
Steamship Texan, King.................parti 21 mai
Steamship Professor, Jones...........parti 21 mai
Steamship Costa Rican, Alexander..parti 29 mai

SWANSEA
Steamship Red Sea, Baker............parti 20 mai

HAMBOURG.
Barque Saturnus, Foligers...........parti 6 mai

BRÊME.
Barque Christel, Muller...............parti 23 avril
Steamship Erl King, James..........parti 13 mai
Barque Luna, —— ——..........partie 13 mai

ANVERS
Steamship Marseille, Mollière.......parti 23 mars
Navire August, Joburg...............parti 11 avril
Steamship Nantes, Coquais..........parti 15 mai
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille par 22 mai

MARSEILLE.
Brick San Antonio, ———........parti 23 avril

PALERME
Steamship Capulet, Ellis..........parti 14 mai

BORDEAUX.
Steamship Nantes, Coquais..........parti 20 mai

DUNKERQUE.
Barque Auguste, Witte...............partie 6 mai

RIO DE JANEIRO.
Barque Agnes, Soaris...............partie 16 avril
Navire America, Soares............parti 8 avril

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Antonio	Brême	rue Bo
Australian	Liverpool	1er dist, 38
Darien	Liverpool	rue 2e
Discoverer	Liverpool	Pte Tier
Dalton	Liverpool	1er dist, 21
Emiliano	Liverpool	1er dist, 27
European	Brême et Londres	4e dist, 43
Excelsior	New York	Alger
Foxhall	Port Limon	1er dist, 15
Franklin	Bluefields	1er dist, 15
Gussie	....	Alger
Hutchinson	....	Alger
Hugin	Bocas del Toro	1er dist, 15
Havre	Havre	4e dist, 41
Historian	Liverpool	Pte Tier
Jos. Oteri, Jr	Truxillo	1er dist, 14
Madrileno	Liverpool	2e dist, 7
Marseille	Havre	4e dist, 41
Morgan	....	Alger
New York	New York	Alger
Stillwater	Belize	3e dist, 30
S Oteri	Truxillo	1er dist, 15

NAVIRES.

Noms	Destination	Mouillage
Marcelino Jane	Cadix et Malaga	rue Se
Stephan	Brême	1er dist, 32

BARQUES.

Noms	Destination	Mouillage
Alliancia	Oporto	rue Se
J. H. Bowers	Boston et Lynn	1er dist, 20
Triade Tarabochia	Dublin	Carrollton

GOELETTES.

Noms	Destination	Mouillage
Hildegaard	Pascagoula	6e dist
Nellie Blanche	Vera Cruz	6e dist

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS.

Mrs. Hannah Hill vs. Belden Hat Co. Limited—Nos 11,991 et 11,992.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés dans la susdite affaire, je vendrai au plus haut enchérisseur, le MERCREDI, 10 juin 1891, à midi, sur les lieux, No 14 rue Magasin, en la ville de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, savoir:

Tout le fonds de marchandises contenu dans la bâtisse No 14 rue Magasin et 74 rue de la Commune, en cette ville, ledit fonds consistant d'un vaste assortiment de marchandises que possède généralement une maison de chapeaux Jobbing, et comprenant des chapeaux en fourrure, en laine et en paille pour hommes, garçons et enfants, et des pailles et des marchandises comme on en trouve dans le commerce des modes. Chapeaux garnis et non garnis et garnitures, malles, valises, etc., etc., ensemble avec les boîtes d'emballage en caisses, etc.; le tout conformément à un inventaire en mon bureau.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant.

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, le 30me jour de mai 1891.

J. B. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis, District de l'Est de la Louisiane.
30 mai—30 juin 2 4 8 10

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs John Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré borné par les rues Chartres, Dumaine, St-Philippe et Royale; le dit terrain étant désigné par la lettre B sur un plan de Arthur de Armas, voyer, à la date du 20 janvier 1871, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Félix Grima notaire en cette ville, le 17me jour de février 1871; lequel terrain mesure, dans le système américain vingt pieds huit pouces et quatre lignes de façade sur la dite rue de Chartres, sur une profondeur de cinquante-un pieds six pouces sur la ligne le séparant d'une allée couverte commune au dit terrain et au terrain contigu, désigné sur le dit plan par la lettre A; de là, trois pieds un pouce et cinq lignes sur une ligne oblique; de là vingt-trois pieds onze pouces et six lignes sur une seconde profondeur, avec une profondeur de soixante-dix huit pieds cinq pouces et six lignes sur le côté le plus proche de la rue St-Philippe, et vingt deux pieds huit pouces et quatre lignes sur la limite de derrière. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La maison sur le dit terrain se projette de façon à couvrir entièrement la dite allée commune, à la hauteur du second étage donnant accès à la dite maison à cette hauteur, une largeur de vingt-quatre pieds huit pouces et 4 lignes. Ensemble avec quatre-vingt six actions de $100 chacune du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et portant contre la dite propriété saisie dans la susdite affaire.

Conditions: comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, $686 avec dix pour cent d'intérêt dessus à partir du 1er mai 1879 jusqu'à paiement; et de plus la somme de quatre cent quatre vingt-huit dollars avec huit dessus comme suit: avec 8 0/0 d'intérêt par an sur cent soixante-douze piastres du 1er décembre 1881, et un semblable intérêt sur cent soixante douze piastres du 1er décembre 1882, et un semblable intérêt sur cent soixante douze piastres du 1er décembre 1883, et un semblable intérêt sur cent soixante-douze piastres du 1er décembre 1884, et un semblable intérêt sur cent soixante-douze piastres du 1er décembre 1885, et un semblable intérêt sur cent soixante douze piastres du 1er décembre 1886 et un semblable intérêt sur cent soixante douze piastres du 1er décembre 1887, et un semblable intérêt sur cent soixante-douze piastres du 1er décembre 1888, et un semblable intérêt sur cent soixante-douze piastres du 1er décembre 1889 et les frais et dépens du procès de la vente ainsi que les taxes de ville et d'Etat dues sur la propriété.

L'acquéreur en plus assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué non dûe, mais sujette à être réclamée d'après la charte et les règlements de la Banque des Citoyens de la Louisiane, savoir, la somme de $6192, et de plus assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses règlements et la balance, s'il y en a, du prix d'adjudication sera payée comptant.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—Juin 3 6

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Charles Petrie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,116—Division A.—Attendu que Arabella Eliza Petrie, femme de George Dole, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Petrie décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.
30 mai—30—juin 5 9

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
131 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 Reynès et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jean Marie Grié vs. Mme Madeline Carbo, épouse de Wm L. Hagen, et le dit Wm L. Hagen, son mari, l'autorisant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,781—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Julie, Camp, Girod et Magasin, désigné comme lot No Un et mesurant, au pied américain, trente-huit pieds de face à la rue Julie, sur quatre-vingt-seize pieds trois pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que Mme Madeline Hagen, alors Mme veuve Madeline Diaz, a acquis durant son veuvage par achat de Joseph Cornillé, d'après un acte fait pardevant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 25 octobre 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—3 6 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété désirable dans le Quatrième District.

Lhote & Cie vs. Mme Alice Wyss, veuve de Martin Wyss, administratrice, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 32,060.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 218 et borné par les rues Conery, Sixième et Prytanée et l'avenue St-Charles, anciennement l'ilet borné par les rues Nayades, Washington, Prytanée et Sixième, faubourg Livaudais, et désigné par le numéro trente, sur un plan dressé par N. Moelhausen, voyer, daté le 23 décembre 1843, et annexé aux archives de D. J. Ricardo, ex-notaire, d'après le plan No 2, il a été fait ensuite une nouvelle rue allant à travers le centre du dit ilet de la rue Nayades à la rue Prytanée, lequel dit lot mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Conery, sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
20 mai—20 27—3 10 17 20 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Eliza S. Thomson, exécutrice, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,223.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau de terre** situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Commerce Julie, St-Joseph et Tchoupitoulas, ayant plus ou moins deux cent vingt-deux pieds cinq pouces de face à la rue Commerce entre Julie et St-Joseph sur une profondeur de cent dix pieds un pouce, le dit morceau de terre est divisé par neuf lots de terre marqués par les numéros 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17 et le conformément à un plan déposé en l'étude de Félix De Armas, alors notaire en cette ville et annexé à un acte dans les archives du dit notaire en date du 3me jour de mars 1849, et des dits lots mesurant chacun vingt cinq pieds deux pouces et demi de face à la rue Commerce sur une profondeur de cent dix pieds un pouce ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

2° **Un autre morceau de terre** situé dans le fond du terrain ci-dessus décrit, le dit morceau de terre mesure plus ou moins, cent soixante deux pieds onze pouces et quatre lignes de face dans le fond de la propriété ci-dessus décrite commençant sur le côté près de la rue Julie sur une profondeur de vingt-deux pieds sur la rue Poeyfarre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en trepôt hangars, améliorations qui s'y trouvent, ainsi que une cour ou bosquet faisant face à la rue Poydras et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Ensemble avec les cent cent treize actions du fonds capital de la Banque de la Louisiane de cent dollars chacune y attachées et y appartenant sur les propriétés ci-dessus décrites.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Joseph, Commerce et Julie, désigné par le numéro trois, sur un plan dressé par Benjamin & Schlarbaum, en date du 15 janvier 1854, déposé en l'étude de A. Boudousquié, notaire. Le dit lot mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds deux pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, ensemble avec cent quatre-vingt actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane de cent dollars chacune y attachées et y appartenant.

Saisis dans la susdite affaire.

Termes et Conditions—Pour les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, comptant, une somme suffisante pour couvrir la réclamation de la demanderesse, savoir: la somme de douze mille huit cent trente-quatre dollars, avec huit pour cent d'intérêt par an sur cent demandes annuelles ou contributions de $1,426 chacune à partir de la date des demandes respectives, i. e. le premier décembre de chaque année et tous les ans à partir de 1881 à 1889 inclusivement, et les frais et dépens du procès et de la vente ainsi que les taxes d'Etat et de ville sur les dites propriétés. L'acquéreur assumera en outre le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué sur les dites propriétés, non due encore, mais pouvant être demandée en vertu de la charte des lois relatives à ce sujet, savoir: la somme de $51 338 devra demeurer garantie par ladite hypothèque sur les dites propriétés jusqu'à parfait paiement, et l'acquéreur assumant toutes les obligations d'un actionnaire, conformément à la charte de la dite banque quant aux actions et lois y relatives.

Et la balance s'il y en a, du prix d'adjudication sera payée comptant.

Et pour la propriété troisièmement décrite une somme comptant, suffisant pour payer la réclamation de la demanderesse, soit $2,538 avec 8 pour cent d'intérêt par an sur neuf demandes annuelles ou contributions de $282 chacune, à partir de la date des demandes respectives i. e. le premier décembre de chaque année de 1881 à 1889 inclusivement et les frais et dépens du procès et de la vente ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues sur les dites propriétés. L'acquéreur, en outre, assumera le reliquat de la dette du fonds capital hypothéqué sur la dite propriété non encore échu, mais pouvant être exigé en vertu de la charte de la banque et des lois y relatives, savoir: la somme de $10,152 devant être garanti par hypothèque sur la dite propriété jusqu'à parfait paiement, et l'acquéreur en outre assumera relativement à 140 actions toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, quant aux actions conformément à la charte de la banque et des lois y relatives.

Et la balance, s'il y en a, du prix d'adjudication, sera payée comptant.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 mai—13 20 27—3 10 13 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Camors vs Mme Margaret Kuechl veuve de Henry Ries, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32 646—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 6 juin 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts des défenderesses, Mme Margaret Kuechl, veuve d'Henry Ries; Loretta Cecilia Ries, Mary Elizabeth Ries, Cecilia Georgiana Ries, Josephine Catherine Ries, étant ensemble les dix douzièmes indivis de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Calliope, Annonciation et Poeyfarre, désigné comme lot No Dix et mesurant vingt-quatre pieds neuf pouces de face à la rue Tchoupitoulas, vingt-six pieds sept pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds neuf pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue Poeyfarre et cent trente-cinq pieds dix pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Calliope (au pied américain). Le tout conformément à un plan de A. de Armas, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville.

2° **Un certain lot de terre** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent attenant à la propriété ci-dessus, dans le même carré et même district; le dit lot est désigné comme le No 8 sur un plan annexé à un acte fait pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire, le 11 mai 1867, et mesure dix sept pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Annonciation, douze pieds neuf pouces sept lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur d'à peu près soixante-deux pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro sept et soixante-cinq pieds sept pouces trois lignes sur l'autre côté, avec usage d'une allée commune de cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue Poeyfarre et en commun avec le dit lot et les autres.

3° **Un autre lot de terre** avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et carré en arrière du lot qui précède et faisant face à la rue Tchoupitoulas; le dit lot est numéroté trois, sur le dit plan annexé à l'acte fait pardevant Gottschalk, notaire, et mesure quinze pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue Tchoupitoulas, vingt pieds trois pouces six lignes de largeur sur le fond sur une profondeur d'à peu près cinquante-cinq pieds deux pouces quatre lignes sur la ligne qui le sépare du lot numéro deux et soixante pieds deux pouces sur l'autre côté attenant au lot numéro huit dans le fond—s'étendant à une allée de cinq pieds de largeur sur la rue Poeyfarre en commun avec les dits lots et les autres.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
6 mai—6 13 20 27—juin 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Albert Brignoni vs. Nellie Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,804.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 9 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de Nellie Williams dans un procès de Nellie Williams vs. Albert Brignoni, No 33,032 du docket de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29 mai—29—juin 3 6 9